

**LISTE DESCRIPTIVE DES COURS  
OFFERTS PAR LE SERVICE DE L'ÉDUCATION  
TCA-QUÉBEC  
2010-2011**

<b>TITRE</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>POUR QUI ?</b>
<b>1. CONNAIS TON SYNDICAT</b>	Cours de base sur le Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA-Canada). On examine ensemble, les politiques, les statuts et règlements des TCA, les dirigeant(e)s, les cotisations, les affiliations, et la procédure de grève.	Tous les membres qui veulent connaître le fonctionnement et les principes de base de leur syndicat. (1 JOUR)  <b>FRAIS D'INSCRIPTION : 20,00 \$/PARTICIPANT(E)</b>
<b>2. CONNAIS TON SYNDICAT (ÉLARGI)</b>	Cours de base complet sur le Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA-Canada), et la procédure d'assemblée (règles Bourinot)	Tous les membres qui veulent connaître le fonctionnement des TCA et les règles de procédure d'assemblée. (2 JOURS)  <b>FRAIS D'INSCRIPTION : 40,00 \$/PARTICIPANT(E)</b>
<b>3. LES PROCÉDURES D'ASSEMBLÉE ET COMMUNICATION ORALE</b>	Cours portant sur les règles de base de la procédure d'assemblée (Bourinot). Explications des différentes procédures de la proposition principale de l'amendement du vote, etc... Pratique par jeux de rôles.	Tous les membres intéressés. (1 JOUR)  <b>FRAIS D'INSCRIPTION : 20,00 \$/PARTICIPANT(E)</b>
<b>4. PRENDRE EN MAIN SA RETRAITE</b>	Ce cours est l'occasion d'échanger sur la réalité de la retraite et d'obtenir de l'information sur l'organisation du temps, la santé, les régimes public et privé de retraite, les testaments, etc. Il s'agit d'un moment privilégié qui permet de mieux décider des conditions de sa retraite.  Cette formation est organisée sur demande de la section locale.	Toute personne intéressée à mieux se préparer à la pré-retraite ou à la retraite. Les conjoints et conjointes sont invité(e)s à participer à cette formation. (3 JOURS)  <b>FRAIS D'INSCRIPTION : 50,00 \$/PARTICIPANT(E)</b>
<b>5. AGIR SYNDICALEMENT POUR PRENDRE EN CHARGE NOS RÉGIMES DE RETRAITE</b>	Ce cours permettra aux participants et participantes de développer une meilleure prise en charge syndicale (capacités d'analyse et d'action) des régimes complémentaires de retraite, de mieux saisir les besoins actuels et futurs de nos membres de même que les enjeux du système québécois de retraite, de mieux évaluer la capacité de chacun de nos régimes à y répondre et d'identifier les modes de fonctionnement syndicaux requis pour mieux informer nos membres et organiser l'action syndicale des membres actifs et retraités du régime.	Ceux et celles qui, soit, négocient, sont membres d'un comité de négociation, ou sont membres d'un comité de retraite. (3 JOURS)  <b>FRAIS D'INSCRIPTION : 50,00 \$/PARTICIPANT(E)</b> <b><u>(Cette formation est partiellement subventionnée par le Service de l'éducation FTQ et les sommes suivantes sont remboursables à la section locale comme suit : 75 % du salaire perdu par chaque participant et participante et la totalité des frais de transport (kilométrage)).</u></b>

<p><b>6. DÉLÉGUÉ(E) I</b></p>	<p>Cours de base qui touche l'ensemble du travail que le/la délégué(e) a à accomplir. On examine les ressources disponibles au travail du/de la délégué(e) telles : ses membres, son syndicat local, national et ses affiliations. On enchaîne avec les outils pratiques et nécessaires à son rôle: identification du grief, procédure, enquête, rédaction, information sur le harcèlement psychologique et le devoir de représentation.</p>	<p><i>Le cours s'adresse aux nouveaux et nouvelles délégué(e)s, officier(ère)s ou toute personne intéressée à le devenir. (3 JOURS)</i></p> <p><b>FRAIS D'INSCRIPTION : 50,00 \$/PARTICIPANT(E)</b></p>
<p><b>7. DÉLÉGUÉ(E) II</b></p>	<p>Cette formation de deux (2) jours se veut un perfectionnement pour les déléguées et délégués. Les sujets abordés sont notamment : l'implication sociale du syndicat, "Bâtir notre pouvoir", une revue, sous forme de jeux de rôles de toute la procédure de griefs, les règles d'interprétation de la convention collective et, finalement, l'obligation d'accommodement.</p> <p>L'implication sociale du syndicat; Bâtir notre pouvoir; Une revue, sous forme de jeux de rôles, de toute la procédure de griefs; Les règles d'interprétation de la convention collective; L'obligation d'accommodement; Le devoir de représentation; Les répercussions de l'arrêt <i>Parry Sound</i> et, finalement Le harcèlement psychologique au travail.</p> <p>Les participant(e)s doivent avoir suivi la formation « Délégué(e) I » ou l'équivalent.</p>	<p><i>Toutes les personnes qui sont déléguées, avec un minimum d'expérience, et qui ont suivi le cours « Délégué(e) I » (cours de base ET pré-requis). (2 JOURS)</i></p> <p><b>FRAIS D'INSCRIPTION : 40,00 \$/PARTICIPANT(E)</b></p>
<p><b>8. PRÉPARATION DU DOSSIER DE GRIEF POUR L'ARBITRAGE</b></p>	<p>Durant cette session, nous étudierons toutes les étapes pour amener un grief à l'arbitrage. Entre autres, nous discuterons des types de griefs, de l'analyse des droits que nous donne une convention collective et des conditions de maintien de ces droits. Ces sujets seront traités sous forme théorique et de jeux de rôle.</p>	<p><i>Toutes personnes responsables des dossiers de griefs. (3 JOURS)</i></p> <p><b>FRAIS D'INSCRIPTION : 50,00 \$/PARTICIPANT(E)</b></p>
<p><b>9. RÔLE DU/DE LA DÉLÉGUÉ(E) PENDANT LA NÉGOCIATION</b></p>	<p>Ce cours vous aidera à comprendre le travail du/de la délégué(e) durant le processus des négociations.</p> <p>Voici les grandes lignes dont nous traiterons :</p> <p>Consultation pour les demandes syndicales; Soutien au comité; Rapport de force; Stratégie d'information, etc...</p>	<p><i>Le cours s'adresse à tous les délégué(e)s dans le processus de la négociation. (2 JOURS)</i></p> <p><b>FRAIS D'INSCRIPTION : 40,00 \$/PARTICIPANT(E)</b></p>
<p><b>10. INITIATION À LA NÉGOCIATION COLLECTIVE</b></p>	<p>Voici un aperçu des sujets qui seront traités :</p> <p>Cadre légal de la négociation; Comité de négociation; Préparation des demandes; Contenu de la convention; Diverses étapes de la négociation; Techniques et stratégies de négociation; Organisation; Rapports de force, etc...</p>	<p><i>Cette session s'adresse spécifiquement aux membres des comités de négociation des unités chargés de négocier les conventions collectives. (3 JOURS)</i></p> <p><b>FRAIS D'INSCRIPTION : 50,00 \$/PARTICIPANT(E)</b></p>

<p><b>11. DÉLÉGUÉ(E) SOCIAL(E) – RELATION D'AIDE</b></p>	<p>Cours visant à outiller le/la délégué(e) social(e) qui désire venir en aide à ses compagnes et confrères aux prises avec des problèmes tels la toxicomanie, l'alcoolisme, le SIDA, la santé mentale ou tout autre problème présent dans le milieu de travail.</p>	<p><i>Tout(e) délégué(e) intéressé(e).</i> <i>(3 JOURS)</i></p> <p><b>FRAIS D'INSCRIPTION : 50,00 \$/PARTICIPANT(E)</b></p>
<p><b>12. LES COMMUNICATIONS ET LE SYNDICAT</b></p>	<p>Cours de base visant à augmenter les aptitudes pour la prise de parole en public et à <u>développer nos habiletés de communication</u> en prenant conscience de nos points forts et de nos points faibles. Travail sur les conditions qui assurent une bonne communication verbale et préparation d'une conférence de presse.</p>	<p><i>Tous les membres intéressés.</i> <i>(3 JOURS)</i></p> <p><b>FRAIS D'INSCRIPTION : 50,00 \$/PARTICIPANT(E)</b></p>
<p><b>13. FEMMES ET SANTÉ-SÉCURITÉ ★</b></p>	<p>Ce cours de deux (2) jours vise à révéler les multiples aspects du travail des femmes afin qu'elles puissent prendre en charge l'amélioration de leurs conditions de travail.</p> <p>Le cours permet de dresser un portrait de la participation des femmes au marché du travail et des types d'emploi qu'elles exercent ainsi que des conditions qui leur sont particulières : statut d'emploi, horaires de travail, conditions salariales et conciliation travail-famille.</p> <p>Par la suite, on se concentre sur les risques associés à leurs tâches et aux atteintes à la santé physique et mentale. Cette démarche conduit les participantes à développer leur argumentation afin de sensibiliser leurs milieux de travail aux problèmes vécus par les femmes. Une meilleure connaissance des droits en matière de santé-sécurité amène enfin les participantes et s'impliquer pour changer les choses.</p>	<p><i>Aux membres féminins TCA.</i> <i>(2 JOURS)</i></p> <p><b>FRAIS D'INSCRIPTION : 40,00 \$/PARTICIPANT(E)</b></p>
<p><b>14. COMMENT S'ORGANISER SYNDICALEMENT EN SANTÉ-SÉCURITÉ ET PARTIE II DU CODE CANADIEN DU TRAVAIL ★ (Cours de base, juridiction fédérale)</b></p>	<p>Ce cours de base en santé-sécurité s'adresse aux membres des TCA qui sont sous juridiction fédérale (CN, CP, Air Canada, Voie maritime, etc.).</p> <p>Nous regarderons le rôle et le fonctionnement des comités, la responsabilité des accidents, l'inspection et la partie II du Code fédéral en santé-sécurité.</p>	<p><i>Tout membre des comités de santé et sécurité, secteur fédéral. (3 JOURS)</i></p> <p><b>FRAIS D'INSCRIPTION : 50,00 \$/PARTICIPANT(E)</b></p>
<p><b>15. LES TECHNIQUES D'ENQUÊTE D'ACCIDENT ★</b></p>	<p>Cours technique qui vous permettra de faire des enquêtes complètes sur les accidents du travail, connaître le déroulement, les faits d'un accident, nos droits face à l'enquête, le rôle du/de la délégué(e), l'importance de la convention collective, analyser les causes réelles et directes, et faire les recommandations.</p>	<p><i>Ceux et celles qui ont suivi le cours "Santé-sécurité de base" et qui ont, de par leurs fonctions syndicales, à enquêter sur les accidents du travail.</i> <i>(2 JOURS)</i></p> <p><b>FRAIS D'INSCRIPTION : 40,00 \$/PARTICIPANT(E)</b></p>
<p><b>16. RÉCLAMATION À LA CSST ★</b></p>	<p>Ce cours s'adresse à ceux et celles qui ont déjà suivi le cours "<b>Santé-sécurité de base</b>". Il vous permettra de mieux intervenir en matière de réclamations, compensations, prestations, procédures d'appel, et ce, en vertu de la Loi 42.</p> <p><u>Cours de base requis</u> : Introduction à la santé et sécurité du travail.</p>	<p><i>Ceux et celles qui ont suivi le cours "Santé-sécurité de base" et qui ont à régler les réclamations de leurs membres face à la CSST. (3 JOURS)</i></p> <p><b>FRAIS D'INSCRIPTION : 50,00 \$/PARTICIPANT(E)</b></p>

<p><b>17. DOSSIER D'APPEL EN MATIÈRE D'ACCIDENT DE TRAVAIL ★</b> (pré-requis pour plaideur(e)s)</p>	<p>Nous aborderons la préparation du dossier d'appel d'un accidenté, la défense. Nous développerons le sens de l'analyse, etc. La préparation des dossiers pour fins de révision administrative est également au programme de cette formation.</p> <p><u>Cours de base requis</u> : Introduction à la santé et sécurité du travail.</p>	<p><i>Ceux et celles qui veulent préparer les dossiers en matière d'accident de travail. Pré-requis afin de suivre la formation Plaideur(e)s FTQ. (3 JOURS)</i></p> <p><b>FRAIS D'INSCRIPTION : 50,00 \$/PARTICIPANT(E)</b></p>
<p><b>18. SÉMINAIRE DE MISE À JOUR POUR PLAIDEUR(E)S ★</b></p>	<p>Cette rencontre se veut une mise à jour pour les intervenant(e)s des sections locales qui plaident devant la révision administrative et la C.L.P.</p> <p><u>Cours de base requis</u> : Introduction à la santé et sécurité du travail.</p>	<p><i>Tous les plaideurs et plaideuses des sections locales qui plaident à la CSST et la CLP. (4 JOURS)</i></p> <p><b>FRAIS D'INSCRIPTION : AUCUN</b> (Seuls les frais d'hébergement et de repas seront défrayés par les TCA)</p>
<p><b>19. RÉCLAMATION À LA CSST, LES PROCÉDURES D'APPEL EN VERTU DE LA LSST ET LES MALADIES PROFESSIONNELLES ★</b> (pré-requis pour plaideur(e)s)</p>	<p>Cours complet sur l'indemnisation et la réclamation à la CSST ainsi que le dossier d'appel en matière d'accident de travail.</p> <p><u>Cours de base requis</u> : Introduction à la santé et sécurité du travail.</p>	<p><i>Ceux et celles qui désirent connaître la Loi 92 et les dossiers de CSST. (5 JOURS)</i></p> <p><b>FRAIS D'INSCRIPTION : 90,00 \$/PARTICIPANT(E)</b></p>
<p><b>20. JOURNÉE D'INFORMATION SUR LE HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE AU TRAVAIL</b></p>	<p>Cette journée d'information a pour but de faire connaître les nouvelles dispositions de la Loi sur les normes du travail sur le harcèlement psychologique et de comprendre la démarche syndicale à mettre en place pour régler et prévenir le harcèlement.</p>	<p><i>Les responsables locaux, membres des comités et délégué(e)s. (1 JOUR)</i></p> <p><b>FRAIS D'INSCRIPTION : 20,00 \$/PARTICIPANT(E)</b></p>
<p><b>21. APPROCHE EN SITUATION DE CONFLITS</b></p>	<p>L'objectif général de cette session est de s'outiller sur une approche favorisant l'expression des conflits et l'identification des stratégies d'actions afin d'intervenir sur ces conflits. Peu importe le milieu de travail dans lequel nous évoluons, nous avons, tous et toutes, expérimenté une situation de conflits. Nous tenterons, dans le cadre de cette formation de 2 jours, de vous aider à y voir clair par l'utilisation des études de cas, l'analyse de pratiques, les ateliers et le jeu de rôle.</p>	<p><i>Tous les membres intéressés. (2 JOURS)</i></p> <p><b>FRAIS D'INSCRIPTION : 40,00 \$/PARTICIPANT(E)</b></p>
<p><b>22. INTRODUCTION À LA SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL ★</b></p>	<p>Avec comme point de départ de mieux comprendre la perception de nos membres à l'égard de leur santé et leur sécurité au travail, ce cours, d'une durée de trois (3) jours, a pour objectif de s'initier à la santé et sécurité du travail. Par la prise de connaissance de notre milieu de travail et par l'acquisition de connaissances minimales de nos principaux droits en ce domaine, le cours nous amène vers l'importance de l'action syndicale pour mieux prévenir les lésions professionnelles.</p> <p>Cette formation constitue un préalable à tous les autres cours en santé et sécurité au travail.</p>	<p><i>Aux membres qui occupent un poste en santé et sécurité du travail, mais aussi à toute personne impliquée dans son syndicat. (3 JOURS)</i></p> <p><b>FRAIS D'INSCRIPTION : 50,00 \$/PARTICIPANT(E)</b></p>

<p><b>23. LE TRAVAIL SYNDICAL EN PRÉVENTION ★</b></p>	<p>En plus d'examiner de façon précise le fonctionnement de ce comité, les fonctions du représentant et de la représentante à la prévention et différents règlements importants en matière de santé et sécurité du travail, ce cours a pour objectif de développer une approche stratégique syndicale nécessaire pour faire avancer les dossiers plus difficiles auxquels nous sommes souvent confrontés.</p> <p><u>Cours de base requis</u> : Introduction à la santé et sécurité du travail.</p>	<p><i>Les représentants et représentantes à la prévention ainsi qu'aux membres syndicaux qui participent aux travaux d'un comité paritaire de santé et sécurité du travail. (2 JOURS)</i></p> <p><b>FRAIS D'INSCRIPTION : 40,00 \$/PARTICIPANT(E)</b></p>
<p><b>24. ALERTE AU BRUIT ★</b></p>	<p>Ce cours aidera les travailleuses et travailleurs à mieux comprendre le problème du bruit en milieu de travail, ses effets sur leur santé, et les moyens à prendre pour améliorer leurs conditions de travail. (Cours préparé par la FTQ)</p>	<p><i>Les membres du Comité de santé et sécurité, le ou la délégué(e) ainsi que les représentant(e)s à la prévention. (3 JOURS)</i></p> <p><b>FRAIS D'INSCRIPTION : 50,00 \$/PARTICIPANT(E)</b></p>
<p><b>25. ACTION POLITIQUE ET LES SYNDICATS</b></p>	<p>La politique fait partie de nos vies. Les élus font des choix politiques qui déterminent les paramètres de fonctionnement de la société dans laquelle nous évoluons. Ceci nous force à faire des choix plus ou moins conscients. Ce cours vise à développer les compétences des travailleuses et travailleurs pour qu'ils soient en mesure de maîtriser un esprit critique face aux choix politiques des élus afin de faire eux-mêmes des choix politiques éclairés en fonction de leurs valeurs.</p>	<p><i>Tous les membres qui désirent parfaire leurs connaissances sur la politique et ses effets sur notre vie de tous les jours. (3 JOURS)</i></p> <p><b>FRAIS D'INSCRIPTION : 50,00 \$/PARTICIPANT(E)</b></p>
<p><b>26. PROGRAMME RÉGULIER DES CONGÉS-ÉDUCATION PAYÉS (« CEP »)</b> <b>- LE SYNDICALISME ET LA SOCIÉTÉ</b></p>	<p><b>Le CEP n'est pas un "cours-outil"</b> Certaines personnes participent au CEP en croyant qu'elles apprendront quels sont les outils précis dont elles ont besoin pour être efficaces dans leurs tâches quotidiennes de délégué(e) ou de représentant(e) syndical(e). C'est un programme d'éducation large qui met l'accent sur les thèmes suivants:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le syndicat</li> <li>2. Le lieu de travail</li> <li>3. L'économie</li> <li>4. La politique</li> <li>5. L'identité sociale</li> </ol> <p>Au cours des quatre (4) semaines du programme, on se penche également sur la communication de même que sur les aptitudes favorisant l'esprit critique et l'analyse. L'objectif visé à travers tous ces thèmes est de fournir une base solide sur laquelle les participantes et participants pourront s'appuyer dans l'avenir dans le cadre de toutes leurs activités syndicales.</p> <p>Ce cours est d'une durée de quatre (4) semaines en résidence, au Centre familial d'éducation des TCA à Port Elgin, Ontario. Chacune des semaines de formation est séparée d'une pause de deux (2) ou trois (3) semaines où les participant(e)s retournent à leur famille et à leur milieu de travail.</p>	<p><i>Le cours avancé de formation syndicale est offert en vertu du programme innovateur des TCA de congés-éducation payés, négocié par notre syndicat avec plusieurs employeurs en fonction de leurs conventions collectives. Les employeurs versent entre 2¢ à 5¢ l'heure (selon les montants négociés dans la convention collective) à un fonds en fiducie entièrement contrôlé et dirigé par notre syndicat. Ce fonds assume la totalité des frais de salaires perdus, de chambre de pension, et autres dépenses connexes, pour les participant(e)s qui seront choisi(e)s à même les demandes soumises par les dirigeant(e)s, délégué(e)s et militant(e)s d'expérience des unités, qui ont réussi à négocier ce programme avec leur employeur.</i></p> <p><b>FRAIS D'INSCRIPTION : AUCUN</b></p>

<p><b>26A). CONGÉS-ÉDUCATION PAYÉS - LEADERSHIP FEMMES IMPLIQUÉES = FEMMES GAGNANTES</b></p>	<p>Ce cours de deux (2) semaines, en résidence, est principalement axé sur l'histoire et l'évolution de la femme au fil du temps, des points de vue politique, syndical et légal.</p> <p>Ensemble, nous développerons des stratégies positives pour l'avenir.</p>	<p><i>Toutes les femmes militantes des TCA qui sont recommandées par leurs sections locales.</i></p> <p><b>FRAIS D'INSCRIPTION : AUCUN</b> (Vous devez avoir négocié les Congés-éducation payés (CEP) pour vous inscrire à cette formation).</p>
<p><b>26B). CONGÉS-ÉDUCATION PAYÉS - LEADERSHIP NÉGOCIATION</b></p>	<p>Ce cours sur la négociation collective d'une durée de 5 jours vous fera découvrir les enjeux de la négociation. Nous aborderons le travail du comité, la préparation, le cadre légal, etc. De plus, nous compléterons cette formation avec plusieurs jeux de mise en situation.</p>	<p><i>Ce cours s'adresse aux membres des comités de négociation qui sont intéressés d'acquérir plus de connaissances sur la négociation.</i></p> <p><b>FRAIS D'INSCRIPTION : AUCUN</b> (Vous devez avoir négocié les Congés-éducation payés (CEP) pour vous inscrire à cette formation).</p>
<p><b>26C). CONGÉS-ÉDUCATION PAYÉS - LEADERSHIP LES RESPONSABLES DES GRIEFS</b></p>	<p>Durant ce CEP, nous étudierons tous les aspects du travail des responsables de griefs. Entre autres, nous passerons en revue toute la procédure de grief: l'enquête, l'analyse du dossier, la représentation des membres et la rédaction d'un grief. D'autres sujets seront aussi abordés, comme les lois du travail et l'arbitrage. Ces sujets seront traités sous forme théorique et de jeux de rôles.</p>	<p><i>Aux délégué(e)s ayant de l'expérience, aux membres des comités de griefs ainsi qu'aux présidents et présidentes d'unités.</i></p> <p><b>FRAIS D'INSCRIPTION : AUCUN</b> (Vous devez avoir négocié les Congés-éducation payés (CEP) pour vous inscrire à cette formation).</p>
<p><b>26D). CONGÉS-ÉDUCATION PAYÉS - LEADERSHIP PRÉPARATION DU GRIEF POUR L'ARBITRAGE</b></p>	<p>Durant ce CEP, nous regarderons ensemble toutes les étapes menant à l'arbitrage de grief, les délais, le droit et reverrons les relevés de faits et l'enquête. Ces sujets seront traités, entre autres, à l'aide de jeux de rôles.</p>	<p><i>Aux délégué(e)s ayant de l'expérience, aux membres des comités de griefs ainsi qu'aux présidents et présidentes d'unités.</i></p> <p><b>FRAIS D'INSCRIPTION : AUCUN</b> (Vous devez avoir négocié les Congés-éducation payés (CEP) pour vous inscrire à cette formation).</p>
<p><b>26E). CONGÉS-ÉDUCATION PAYÉS - LEADERSHIP COMMUNICATION</b></p>	<p>Cours principalement axé sur les communications à l'intérieur des sections locales visant à augmenter nos aptitudes pour la prise de parole en public et à développer nos habiletés de communication: structure de la pensée, vocabulaire, voix, articulation, gestes oratoires, etc. Travaux pratiques et exercices de communication (dans diverses situations) par l'intermédiaire de jeux de rôles, et préparation d'une conférence de presse.</p>	<p><i>Tous les membres des TCA qui veulent améliorer les communications à l'intérieur de la section locale.</i></p> <p><b>FRAIS D'INSCRIPTION : AUCUN</b> (Vous devez avoir négocié les Congés-éducation payés (CEP) pour vous inscrire à cette formation).</p>

**26F). CONGÉS-ÉDUCATION  
PAYÉS - LEADERSHIP  
LE BRUIT : PRÉVENTION ET  
RÉPARATION**

Pendant cette formation, nous traiterons de tous les aspects du bruit en milieu de travail (prévention, lois, santé-sécurité, évaluations, mesures préventives, etc.), et compléterons cette formation par la préparation du dossier pour la défense, devant la CLP, des travailleurs et travailleuses atteints de surdité professionnelle.

*Cette formation s'adresse d'abord aux représentant(e)s en prévention et aux plaideur(e)s à la CLP.*

**FRAIS D'INSCRIPTION :  
AUCUN**  
**(Vous devez avoir négocié les  
Congés-éducation payés (CEP)  
pour vous inscrire à cette  
formation).**

**VOUS DEVEZ PASSER PAR L'INTERMÉDIAIRE DU OU DE LA  
RESPONSABLE DU COMITÉ À L'ÉDUCATION DE VOTRE  
SECTION LOCALE POUR PROCÉDER AUX INSCRIPTIONS.**